



CARREFOUR DE LA MALMEDONNE A MAUREPAS

Le projet de franchissement de la RN10 est très important pour les quartiers avoisinants, et pour les communes alentour dont les automobilistes utilisent le Chemin de Paris. D'autre part, le long et de chaque côté du CD13, ce sont près de 600 logements qui vont voir le jour.

Au cours de la réunion publique du 22 Novembre concernant la révision du Plan Local d'Urbanisme le maire n'a pas répondu clairement à la question sur le respect des délais de réalisation. "Ben ouais, en fait ben noon" ! Le projet est entièrement financé (sauf imprévus comme souvent) mais, à cause d'études mal ficelées, un retard important est pris et reportera la fin des travaux vers 2022/23 au mieux.

En ce qui concerne les projets immobiliers sur les terrains Maurepas Techniques, Decaux et Usifroid (écoquartier) aucune concertation publique n'a eu lieu. Il est donc URGENT d'y remédier. En effet ce sont de nombreux enfants et parents qui auront à traverser ce CD13. On peut aussi regretter que des bâtiments industriels soient détruits (sauf vétusté) au lieu d'essayer d'aller chercher des entreprises pour créer de l'emploi localement.

Par contre ce franchissement de la RN10 pour lequel notre camarade Christian Beaumanoir, ex Maire-adjoint aux travaux, s'est beaucoup battu lors de la mise en place du pôle gare de La Verrière, fera enfin disparaître une verrue dans un secteur qui a subi beaucoup d'accidents mortels lors des débuts de Maurepas en Ville Nouvelle. La fluidité du trafic sera aussi plus efficace car il n'y aura plus besoin de passer par le centre-ville pour aller à la gare ou prendre les directions Paris ou Rambouillet.

Donc nous devons être attentifs à ce que la sécurité ainsi que la lutte contre les nuisances phoniques soient prioritaires. Nous y veillerons malgré les manques de concertation de la mairie, et les mensonges.

MULTIPLEX MAUREPAS

Face à la politique hégémonique des multiplexes (60 % du total des entrées), le rôle régulateur des pouvoirs publics doit s'exercer. Confier la totalité de l'offre cinématographique à des opérateurs multiplexes serait un renoncement à cette mission.

Dans l'Ouest Yvelinois, les salles de proximité Le Ciné 7 à Elancourt et Le Grenier à Sel à Trappes peuvent être menacées : il risque d'y avoir suréquipement avec le projet à Maurepas d'un multiplex de 8 salles et 1.700 fauteuils, maintenant acté par la signature en mairie de Maurepas ce jeudi 7 décembre 2017.

En effet, cette partie du département dispose déjà à Saint-Quentin-en-Yvelines de l'immense UGC Ciné Cité SQY Ouest, 7e cinéma de France par sa fréquentation avec 1 225 000 spectateurs en 2015 et contredit l'argument du maire de Maurepas, Gregory GARESTIER, selon lequel la réalisation du multisalle de Maurepas respectera la complémentarité des offres d'Elancourt et de Trappes. Cette implantation est surtout une aubaine pour Immochan, la foncière d'Auchan, qui va ainsi revitaliser Le Village des Loisirs. « Il est fondamental pour nous de faire des centres commerciaux des lieux de destinations avec un shopping, restauration et loisirs. Ce sera chose faite », témoigne Marc Miltenberger, chef de projet pour Immochan.

On peut d'autant plus douter de l'argument de revitalisation économique lorsqu'on voit la faible résistance des commerces autour du cinéma de St Quentin-en-Yvelines et la prolifération des centres commerciaux en Yvelines qui tuent le commerce de proximité et les activités des centres ville qui se désertifient.

Parole d'un usager: "Point besoin d'un cinéma de 8 salles à 4 km du Ciné 7 d'Elancourt dont la taille est parfaite pour les 3 communes voisines que sont Elancourt, Maurepas et Coignières. Sa programmation est riche, variée, et répond aux attentes de tous les publics. Cette salle propose également toutes sortes d'animations et de rencontres pour les passionnés de cinéma ce qui est loin d'être le cas pour des salles de cinéma avant tout "commerciales"

CAFE DE LA PLAGE

Haut lieu de convivialité musicale et de spectacles humoristiques, le Café de la Plage est au cœur d'un conflit entre les usagers de cette salle et la municipalité de droite de Maurepas. En effet, depuis la rentrée scolaire 2017, ne sont proposés que de rares événements musicaux amateurs (soirées "bœuf", Cobalt hits only, ...) dans lesquels les habitants de tous âges sont invités à participer bénévolement.

Les baisses de dotations de l'Etat aux municipalités étouffent la culture aux niveaux national et local, ainsi la mission de service public se trouve mise en danger. Le lien social et le rayonnement culturel créés pendant des années par l'équipe du Café de la Plage et les récents investissements importants (3.105 M€ de 2012 à 2015) pour la réfection de cette salle ne doivent pas disparaître au profit d'une salle de remise en forme dans le cadre du futur centre nautique, selon ...le maire de Coignières (voir notre prochain tract sur la piscine et le « partenariat » public privé, en fait « partenariat » des poules et du renard, proposé par JM Fourgous.

Ne laissons pas les intérêts de la finance nous individualiser et porter atteinte à nos valeurs humaines indissociables de la bonne utilisation de nos impôts, souvent déplacés à Maurepas au profit de la surveillance sécuritaire et au détriment du lien social. D'après le maire de Coignières le Café de la plage deviendrait une salle de remise en forme dans le cadre du futur centre aquatique. VRAI ou FAUX ?

EXTERNALISATION au profit du privé DE L'ENTRETIEN et de la RESTAURATION dans les COLLEGES du 78.

Le 29 septembre 2017, le Conseil Départemental des Yvelines a annoncé sa volonté de faire passer le projet d'externalisation de l'entretien et de la restauration de tous les collèges yvelinois, dès le mois d'octobre. Le département reconnaissant la brutalité de cette annonce, sur la forme, a reporté le débat lors du Comité Technique du 23 novembre 2017.

Cela se ferait dans le cadre d'un « Partenariat » Public-Privé (PPP) avec actionnariat majoritaire des deux tiers du privé, via une SEMOP (Société d'Économie Mixte à Opération unique). Près de 1000 agents (600 agents titulaires, 200 agents contractuels, 200 en Contrat Unique d'Insertion) et 114 établissements scolaires sont directement concernés. Par ce mode de financement, une autorité publique fait appel à des prestataires privés pour financer et gérer un équipement du Service Public. Outre un paiement public à l'investisseur privé, le «partenaire» public garantit un taux de rentabilité à l'investisseur et assure de plus tous les risques de la gestion et de défauts, sur lesquels il n'a pas de droit de décision. Est-il utile de préciser notre opposition à ce marché de dupes ? rémunérer des capitaux privés au détriment des usagers d'un service public. Quelques exemples: les autoroutes financées par l'ÉTAT et les péages encaissés par le privé (plus de 20% de marge pour les actionnaires !); l'université de SQY, où les défauts de conception ont permis en plus des profits scandaleux aux promoteurs privés.

En fait il s'agit pour la droite et LREM aux commandes d'offrir des profits au secteur privé et de faire supporter les pertes au secteur public.

Ce changement de mode de gestion de ce service ne se justifie pas alors que le système actuel répond au mieux aux besoins des 80 000 collégiens du département, et que la collectivité compétente a les moyens financiers et humains pour une gestion directe (les Yvelines étant un des départements les plus riches de France). Faire rentrer une logique marchande dans les services publics ne pourra que dégrader les conditions de travail, renforcer la précarité de l'emploi et amoindrir la qualité des prestations.

Aujourd'hui nous n'avons aucune garantie sur la continuité de la qualité du Service Public pour les élèves de nos communes scolarisés dans les collèges du département, principalement au sein des Collèges La Mare aux Saules (Coignières), Louis Pergaud et Alexandre Dumas (Maurepas), l'Agot et la Clé Saint-Pierre (Elancourt).

Malgré l'opposition des personnels, enseignants et parents d'élèves, la droite unanime du conseil départemental sous l'égide du Pdt Bédier, a voté cette privatisation le 22 Décembre offrant ainsi une nouvelle manne au secteur privé.

Noël Noël

JUILLET 2017

Les élus municipaux de droite, Garrestier en tête bloquent l'entrée du gymnase des Bessières à un car de migrants envoyés par le préfet pour transit provisoire après plusieurs réunions de concertation

25 DECEMBRE 2017

Ces mêmes élus offrent gratuitement le gymnase de Malmédonne (personnel camion matériel etc.) à l'association paroissiale pour la messe de minuit, association qui voulait régler la note. Non laissez, c'est cadeau pour la naissance de Jésus, ce migrant né dans une étable.

Par contre, à Maurepas pour Tous, qui demandait en tant qu'association le droit à bénéficier de quelques photocopies comme les autres...Non !!! vous êtes politiques

DES SOUS !!! DES SOUS !!!!

A peine élu, d'extrême justesse (38 voix seulement sur 75 !) à la présidence de SQY, JM Fourgous, par ailleurs maire d'Elancourt, s'augmente ainsi que les adjoints de plus de 4%, et court aussitôt vers les services administratifs pour se faire créditer d'un téléphone dernier cri...il faut bien tenir son rang.

Ses collègues de Maurepas n'ont rien à lui envier au sujet de la « connectite » Ben oui, il faut être branché !!! Les adjoints siégeant à l'agglo touchent une indemnité supplémentaire non négligeable mais EN PLUS proches de la misère se font rembourser les frais de voiture de Maurepas à Trappes. Il faut prendre soin des finances locales et surtout bien les orienter.

On ne comprend pas très bien pourquoi un cadre a été embauché pour faire l'interface avec les commerçants. A quoi sert alors l'élue qui perçoit une indemnité de représentation pour un résultat bien peu visible sur l'activité commerciale de la ville ? Il serait bien de savoir à quoi servent ces élus qui n'ouvrent jamais la bouche en Conseil ou certains pour seulement lire des documents, comme Guillot, incapable de traiter de l'eau ou de l'urbanisme sur la ville.

NOTRE SITE INFO SQY agglosqy.com Contact 06 30 40 52 04

BONNE ANNEE 2018 A TOUTES ET A TOUS